



Consultez notre site internet, découvrez
le programme de nos prochaines
conférences et inscrivez-vous en ligne
www.meetincs.lu



Matinée de conférence hybride
Présentiel ou Live Streaming

Vos conditions générales B2B & B2C :
aspects juridiques et pratiques

An Haffen, Wickrange (L)

Mercredi 24 janvier 2024

Meetings, Translations & Incentives Services S.A.
20, Op Zaemer | L-4959 Bascharage
Tél.: 459945-1 Fax: 459945-210
Email: meetincs@meetincs.lu
www.meetincs.lu

Les conditions générales, souvent reléguées au fin fond des contrats et documents juridiques, revêtent une importance cruciale pour toute entreprise. Ces clauses détaillées établissent les règles du jeu entre l'entreprise et ses clients, partenaires commerciaux et fournisseurs, définissant ainsi les droits, les responsabilités et les attentes mutuelles. Leur rôle va bien au-delà d'une simple formalité légale : elles constituent un fondement essentiel pour le bon fonctionnement et la pérennité d'une entreprise. L'importance des CG pour une entreprise est donc indéniable. Elles constituent le socle juridique, éthique et opérationnel sur lequel repose toute activité commerciale. En investissant du temps et des ressources dans l'élaboration de CG claires, équitables et complètes, une entreprise établit un fondement solide pour une relation saine avec ses clients et partenaires. Mais encore faut-il qu'elles soient bien rédigées...

QUI EST L'ORGANISATEUR ?

MEETINCS S.A. est une société d'organisation de conférences, congrès et événements fondée en 1996. MEETINCS organise de nombreuses conférences qui regroupent à leur tribune des experts de réputation internationale. L'on y aborde des sujets de domaines variés, allant de l'immobilier à la fiscalité, tout comme des sujets d'actualité nationale.

Société de formation professionnelle continue :
Agrément N° 00119711/0
MEETINCS a également reçu
l'agrément du Barreau de Luxembourg

DIVERS

Les exposés se tiendront en langue française. Une documentation reprenant le texte des exposés et/ou la copie des slides disponibles sera remise en début de conférence. Un certificat de participation sera délivré aux participants ayant assisté à l'ensemble de la conférence.

PUBLIC VISÉ

Administrateurs et Dirigeants de sociétés, Auditeurs internes, Responsables des départements juridiques des sociétés commerciales, des banques et autres professionnels du secteur financier, aux Fiduciaires, aux Avocats, aux Conseillers juridiques, Experts Comptables et à tous qui travaillent dans le B2B ou le B2C.

COMMENT S'INSCRIRE ?

En remplissant le bulletin d'inscription en ligne sur www.meetincs.lu, en flashant le QR code au dos de la présente invitation ou en l'imprimant et en le renvoyant à

MEETINCS S.A.

20, Op Zaemer | L-4959 Bascharage
conferences@meetincs.lu

Dernier délai d'inscription :
23 janvier 2024

TARIF D'INSCRIPTION

En présentiel ou Live streaming
415,00 €*
5 % de remise pour toute inscription avant le 4.01.2024. En inscrivant deux personnes au moins, vous bénéficierez d'une remise de 5 % sur le tarif d'inscription et ce, dès le premier inscrit.

Ces offres sont cumulables ! *HTVA 3%

REMPACEMENT - ANNULATION

(Extrait de nos CG - version complète à télécharger sur www.meetincs.lu/conferences/conditions)

Si après votre inscription, vous n'êtes pas en mesure d'assister à la conférence, vous pouvez vous faire remplacer sans frais par une seule et même personne de votre société. Vous devez en informer l'organisateur avant le début de la réunion. Le port du badge nominatif est obligatoire pour l'accès à la salle de conférence.

Toute annulation d'inscription devra se faire par écrit au moins cinq jours ouvrables (17 janvier 2024) avant la réunion et sera facturée 100€ HT pour frais de dossier. Passé ce délai, les frais d'inscription resteront dus dans leur intégralité.

TERMS & CONDITIONS PROGRAMME

08h30 Inscriptions et café d'accueil¹

08h45 Ouverture de la salle virtuelle

09h00 Ouverture de la conférence par le Président de séance
Monsieur André Vasanne, MEETINCS S.A.

09h10 **Relations B2B : comment sécuriser vos conditions générales ?**

- Décryptage du cadre juridique applicable aux conditions générales conclues entre professionnels ;
- Points d'attention concernant la rédaction et la négociation des clauses essentielles ;
- Clarification quant à l'articulation des conditions générales et des contrats particuliers

Maître Harmonie Méraud, Senior Associate - BSP

10h35 Pause-café¹

10h55 **Relations B2C : quels sont les points d'attention généraux ?**

- Présentation et analyse des spécificités des contrats entre professionnels et consommateurs (rédaction des conditions générales, clauses abusives, etc.)
- Conseils de rédaction des documents contractuels au vu des exigences des dispositions légales applicables et de la jurisprudence

Maître Michel Nickels, Partner – Elvinger Hoss Prussen

12h20 Apéritif - Déjeuner - Networking¹

Discussion & échanges sur les sujets en présence des orateurs¹

14h20 Fin de la conférence

Chaque exposé sera suivi d'une session de questions-réponses

¹ Réservé aux participants en présentiel



RETROUVEZ LE PROGRAMME COMPLET
DE NOS CONFÉRENCES SUR NOTRE SITE INTERNET

www.meetincs.lu